



Sélection des athlètes dans l'armée algérienne

Lt-Colonel Prof. M.D. M. SAOUTHY (Algérie),
Chef de service de Toxicologie,
Hôpital central de l'armée,
Capitaine G. BENBOUZID (Algérie),
Directeur des sports.

Cette communication a pour but de présenter la procédure de recrutement et de sélection des athlètes à même d'évoluer au sein de l'Armée algérienne, dans leurs différentes spécialités.

Introduction

Le recrutement des effectifs dans l'Armée algérienne concerne deux catégories :

1. la réserve (les appelés du Service National)
2. l'active (les engagés)

Chez les effectifs ainsi recrutés, s'opère la sélection dont nous allons vous présenter la procédure, mais soulignons dès à présent que cette démarche concerne les deux catégories d'athlètes à savoir:

- les athlètes de haut niveau (élite);
- les athlètes que nous définissons (par commodité) comme "amateurs".

1. Procédure de sélection

Deux catégories sont concernées :

1.1. Athlètes "connus" dépistés en collaboration avec les structures sportives nationales

Il s'agit d'athlètes ayant évolué dans des clubs, instituts, centres sportifs etc...

Cette catégorie est orientée vers :

L'école des sports militaires (groupement de compétition).

Elle évoluera durant son séjour sous les drapeaux dans les différentes catégories relevant de sa compétence.



1.2. Athlètes "amateurs"

Le dépistage de cette catégorie se fait sur la base et la procédure suivante :

- 1.2.1. Organisation de championnats locaux inter-disciplines (niveau bataillon, régiment, centre, école...)
- 1.2.2. Organisation de championnats inter-régionaux : compétitions inter-disciplines entre les différentes régions militaires qui sont au nombre de six.
- 1.2.3. Organisation de championnats nationaux inter-forces (air, terre, mer).

Les athlètes dépistés selon cette procédure et classés "Athlètes de haut niveau" rejoignent la catégorie, citée plus haut, à l'Ecole des Sports Militaires (Groupement de compétition).

2. Préparation des athlètes

Les athlètes sont préparés pour participer aux différentes compétitions internationales :

- compétitions inter-Maghrébines;
- compétitions inter-Arabes;
- compétitions inter-Africaines;
- compétitions du CISM.

Les athlètes suivent un programme d'entraînement spécifique à chaque discipline sous contrôle médico-sportif.

Le suivi est assuré par un staff technique qui comprend :

- les entraîneurs;
- les conseillers en sport;
- les techniciens;
- les gestionnaires;
- l'équipe médicale.

Cette dernière comprend notamment :

- les médecins du sport;
- les masseurs;
- les diététiciens, nutritionnistes;
- les psychologues...

3. Disciplines sportives existant actuellement au sein de l'armée algérienne

3.1. Sports collectifs

- football
- handball
- basketball
- volleyball



3.2. Sports individuels

- athlétisme
- judo
- boxe
- karaté
- tir
- escrime
- équitation
- jeux d'échec
- lutte
- course d'orientation
- parachutisme
- triathlon
- pentathlon.

3.3. Sports aquatiques

- natation
- aviron
- voile
- pêche sous-marine.

Conclusion

Cette présentation obéit à un souci de privilégier l'aspect organisationnel qui a cours au sein de l'armée algérienne dans le domaine de la sélection sportive.

Les différents aspects techniques n'ont pas été abordés mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont pris en charge par le staff technique (chacun dans sa spécialité) et sur la base de critères universellement reconnus et admis.

Cette communication traduit notre souci de manifester une présence active au CISM pour valoriser, autant que faire se peut, la devise "Amitié par le Sport".